



PV n°09 du 13/11/2018

Le mardi 13 novembre de l'année 2018 à 09 heures 45 mn TU s'est tenue dans les locaux du Comité National ITIE une réunion présidée par monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmedou, Président du Comité National ITIE.

**I. Ordre du jour**

**L'ordre du jour portait sur trois points :**

1. L'examen du projet de rapport ITIE 2016;
2. Une mise au point sur l'état d'avancement la validation la Mauritanie;
3. Un compte-rendu sur la participation du CNITIE à la conférence de Dakar sur la Propriété réelle ;
4. Divers.

**II. Présence**

Cf. la liste des présences annexée à ce PV.

**III. Discussions, échanges entre les membres du Comité National ITIE et autres parties prenantes**

Ouvrant la réunion, le Président du Comité National, Mohamed Lemine Ould Ahmedou, a remercié les membres du CNITIE présents. Il a insisté sur l'importance de l'ordre du jour dont il a rappelé successivement les différents points.

Pour le premier point qui porte sur l'examen du projet de rapport ITIE 2016, il a informé les membres du CNITIE présents de la transmission par l'Administrateur indépendant du rapport depuis le 25 octobre 2018 conformément au calendrier précédemment arrêté.

Pour enrichir techniquement l'examen du rapport, il a été demandé à l'équipe technique d'y apporter ses remarques étant entendu que le rapport lui a été transmis par e-mail. A son tour monsieur Bâ, Secrétaire permanent du Comité National ITIE, a fait un briefing sur le contenu du rapport. Il a souligné que des fautes d'orthographe et d'inattention s'y sont glissées lors de l'élaboration. Il a aussi passé en revue les constats et les 25 recommandations y relatives. Pour chaque recommandation formulée,

## PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE NATIONAL ITIE

l'institution responsable de son exécution ou de la facilitation de cette exécution a été identifiée, ceci pour faciliter la mise en œuvre et éviter les doublons.

De son côté Sophie Girke, Assistante technique au Comité National ITIE, a apporté sa contribution sur la partie flux financiers. A cet effet, elle a eu l'occasion de déceler certaines incohérences sur lesquelles il y aura très prochainement des échanges techniques avec le cabinet Moore Stephens pour qu'il n'y ait pas d'écarts significatif pouvant entacher la fiabilité et l'exhaustivité des données.

Le Chargé de communication, monsieur Hamada Ould Bekar, a fait un compte-rendu sur la conférence de Dakar (Sénégal) organisée par le Secrétariat International de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et le Gouvernement du Sénégal du 31 Octobre au 02 Novembre 2018 au King Fahd Palace. Le thème de la conférence portait sur la propriété réelle.

Peu avant cette conférence africaine sur la propriété réelle des entreprises extractives, le Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale a tenu sa 41<sup>ème</sup> réunion les 29 et 30 octobre 2018. Le Président du Comité National y a pris part en tant qu'observateur et ce, sur invitation du Secrétariat international ITIE.

Le chargé de communication a souligné qu'une forte délégation a participé aux travaux de cette conférence et que la société civile y a joué un rôle particulièrement appréciable. Une contribution sur l'évasion fiscale a été faite par un membre de la délégation représentant la Direction Générale des Impôts, monsieur Souvi.

**Pour le second point portant sur** la validation, le Président a tenu informés les membres présents en rappelant que les réponses relatives aux 11 mesures correctives ont été envoyées au Secrétariat international pour examen et qu'elles feront l'objet de délibération en février 2019 lors de la réunion du Conseil d'Administration.

**Pour les divers**, Mme. Sophie Girke, Assistante technique au Comité National ITIE, a fait un briefing sur l'état d'avancement du projet sur les données ouvertes en rappelant l'agenda des travaux et le recrutement d'un consultant en charge de la préparation d'un rapport sur le cadre juridique des données ouvertes en Mauritanie. Elle a également demandé l'avis des membres pour la publication de leurs adresses électroniques sur le site web du Comité National ([www.cnitie.mr](http://www.cnitie.mr)).

Pour ce qui est des prises en charge des participants à la conférence de Dakar, le Président du CNITIE a tenu à remercier la compagnie BP, le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines et l'Etat mauritanien pour leur appui.

### **Le contenu des discussions et échanges**

Lors de cette réunion du CNITIE, des échanges ont permis d'exprimer des idées pertinentes et formuler des suggestions et recommandations de nature à faire avancer qualitativement le processus ITIE en Mauritanie. C'est ainsi que, pour le cas de la SNIM, monsieur **Aboubekrine Ould Abderrahmane**, représentant de la MCM au CNITIE, a insisté sur l'importance que revêt cette société (la SNIM) du fait que ses déclarations avoisinent presque le tiers des flux financiers du secteur miniers (28%). Il a attiré l'attention des membres sur la nécessité de la SNIM procéder à la certification de ses déclarations.

## PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE NATIONAL ITIE

Il a aussi suggéré que l'Administrateur Indépendant fasse mention - et dans les détails- des progrès réalisés par le CNITIE en faveur de l'application de la recommandation relative à la propriété réelle (Plan d'action, feuille de routes, PV de réunions). Il a également émis le souhait que des dispositions afférentes à la propriété réelle soient intégrées dans la réglementation régissant les industries extractives.

**Monsieur Dahmane Abd Salam** de la Direction Générale des Mines, a précisé que les bonus de signatures n'existent pas dans le secteur minier contrairement à ce qui a été mentionné dans le projet de rapport.

Par rapport à la SNIM, le chargé de communication du CNITIE a suggéré de lever l'équivoque sur les prêts et garanties consentis par la SNIM à des entités y compris l'Etat.

**Monsieur Chenane** de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a précisé que les problèmes liés aux libellés ont des répercussions lors des rapprochements des données et qu'il conviendra que ce problème soit réglé en amont.

Il a rassuré les membres que des données brutes avaient été transmises à la Cour des comptes dans le cadre de la préparation de la certification. En guise de complément, une hard copie a aussi été récemment transmise à la Cour des comptes.

Il a par ailleurs ajouté que les défis qui se posaient en termes de coordination ont été levés entre la DGTCP et la Cour des comptes.

Le secrétaire permanent du CNITIE a rappelé qu'après lecture du projet de rapport, la SNIM n'a pas transmis de données sur les paiements sociaux.

Pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre des actions les plus urgentes, monsieur **Abdallahi Hourmatallah**, représentant de Total E&P au CNITIE, a mentionné l'importance que constitue la création des sous-commissions. Ceci va surtout permettre de mobiliser les ressources humaines *intra muros* pour que le processus progresse convenablement.

S'exprimant sur la Propriété réelle, monsieur **Baliou Coulibaly** a précisé ce qui suit :

- C'est une question complexe
- Elle implique des propriétaires effectifs susceptibles de se livrer à des pratiques frauduleuses
- Elle nécessite une approche proactive
- Ses corrélations avec le contenu local sont évidentes (c'est une question à valeur ajoutée pour le contenu local).

**Le Président du CNITIE** a demandé à monsieur Coulibaly d'initier une note technique sur la propriété réelle pour que soit enrichi le travail déjà effectué sur cette question.

Sur cette même question, Abdallahi Hourmatallah a suggéré que soient mentionnés dans la Note les progrès réalisés en matière de Propriété réelle et procéder à la mise à jour de l'existant.

#### IV. Constats

Il a été constaté par l'Administrateur indépendant que 47,9 % des revenus du FNRH n'ont pas été communiqués en désagrégé par flux. Or ceci représente 13 milliards de MRO.

## V. Recommandations formulées

- ✓ Mise en place de sous-commission sur le suivi des opérateurs du secteur des hydrocarbures avec comme point focal Abdellahi Hourmatallah, membre du Comité National ITIE
- ✓ Mise en place de sous-commission sur le suivi des opérateurs du secteur des mines avec comme ainsi composée :
  - Aboubekrine Abderrahmane, membre du Comité National ITIE
  - Dahmane Abd Salam, Chef de service réglementation à la Direction Générale des Mines
- ✓ Institution d'une sous-commission de relecture du projet de rapport ITIE 2016 ainsi composée :
  - Aichetou Eboubekrine, membre du Comité National ITIE
  - Hamada Bekar, membre du Comité National ITIE
  - Baliou Coulibaly, membre du Comité National ITIE
  - Youssoupha Diallo, membre du Comité National ITIE
- ✓ La mise sur pied d'une sous-commission en charge de la production d'une note sur la propriété réelle ainsi composée :
  - M. Baliou Coulibaly, membre du Comité National ITIE
  - Mme. Sophie Girke, Assistante technique au Comité National ITIE
- ✓ Le Comité national ITIE suggère au cabinet Moore Stephens de procéder à une relecture du contenu du projet de rapport de corriger des erreurs qui s'y sont glissées en prenant en compte les réponses formulées par le GMP par rapport à certaines remarques faites par l'Administrateur Indépendant.
- ✓ La préparation d'un stand pour le CNITIE dans le cadre du prochain salon MAURITANIDES (Mines, Gaz et Pétrole)
- ✓ La relance des cinq compagnies minières ci-après pour la transmission de leurs déclarations :
  - Tirex
  - LIM (ex Bumi)
  - MRL
  - Ferroquartz (pour la propriété réelle)
  - ARVG

## VI. Décisions prises

- ✓ La tenue d'une réunion de synthèse le jeudi 15 novembre 2018 à 11 heures TU
- ✓ La mise à jour de la feuille de route sur la propriété réelle en s'inspirant des meilleures pratiques.

**VII. Levée de la séance**

Constatant que les points inscrits à l'ordre du jour ont été épuisés, le président a ordonné la levée de la séance à 12 h40 mn TU.

**VIII. Rapportage**

Le rapportage était assuré par le Secrétaire permanent du Comité national ITIE.

Ont signé ce procès-verbal les membres ci-après :

**M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou**

**Mme Aichetou Eboubekrine**

**M. Aboubekrine Abderrahmane**